

Procédure de remboursement des frais de mission FFE

Afin d'assurer un contrôle efficace des dépenses de la FFE et de garantir la transparence et la pertinence de nos missions, il est nécessaire d'encadrer les frais de mission. A cette fin, aucune dépense ne doit être engagée au nom de la FFE sans un accord **préalable** du siège sous la responsabilité du Directeur Général, Laurent Vérat.

Méthode.

Les personnes ayant une mission à réaliser pour la Fédération devront établir une Fiche Projet de Mission sous tableau Excel, présentant la mission et détaillant les coûts prévisionnels, le tout dans le respect des règles en vigueur (cf. « Tarifs Fédéraux » sur le site de la FFE).

Le projet de fiche-mission. Exemple :

Fiche Mission - PROJET

Nom - Prénom

Fonction

Intitulé	Informations	Budget prévisionnel	Réservé FFE
Mission Prévue	<i>Réunion CD + Cht de France</i>		
Date de début	<i>15/06/2013</i>		
Date de Fin	<i>16/06/2013</i>		
Déplacement	<i>SNCF 2nde classe</i>	<i>140,00 €</i>	
Hébergement	<i>tarif x le nbr de nuits (1 x 55 €)</i>	<i>55,00 €</i>	
Restauration	<i>tarif x le nbr de repas (3 x 16 €)</i>	<i>48,00 €</i>	
Autre			
Autre			
Autre			
Observations			
TOTAL		243,00 €	

Cette fiche doit être transmise au Directeur Général Laurent Vérat, qui valide ou pas. En cas de refus, sa décision doit être motivée.

IMPORTANT : Aucune dépense ne sera prise en charge sans accord préalable du DG.

Après réalisation de la mission, une fiche « mission réalisée » est envoyée au DG. La demande de remboursement détaillée y figure, ainsi que tous les justificatifs afférents.

IMPORTANT : Aucune dépense ne sera prise en charge sans les pièces justificatives.

La fiche mission détaillée. Exemple :

Fiche Mission - REALISEE

Nom - Prénom

Fonction

Intitulé	Informations	Budget réel	Réservé FFE
Mission Prévue	<i>Réunion CD + Cht de France</i>		
Date de début	<i>15/06/2013</i>		
Date de Fin	<i>16/06/2013</i>		
Déplacement	<i>Billets A/R + Francilienne</i>	<i>143,55 €</i>	
Hébergement	<i>1 nuit à 45,50 €</i>	<i>45,50 €</i>	
Restauration	<i>3 repas</i>	<i>48,20 €</i>	
Autre			
Autre			
Autre			
Observations	Pièces justificatives jointes		
TOTAL		237,25 €	

Cette procédure permet :

- Le contrôle des dépenses par la FFE
- Une assurance de transparence
- Une meilleure ventilation des dépenses engagées
- Un outil dissuasif contre les abus éventuels
- Une équité de traitement pour nos intervenants
- Le respect de nos engagements vis-à-vis des licenciés

Stéphane REYREAU, Trésorier Fédéral